

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Isabelle Baas donne procuration à Patricia Dumas

Nadège Rivoire donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 mai 2023

Secrétaire de séance : Noël Fraisse

OBJET : Fonds de solidarité logement

Madame la Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds de solidarité logement, piloter par le département de la Loire, afin d'aider les personnes défavorisées à faire face à des difficultés liées au logement.

Pour information, en 2022, le département de la Loire a soutenu 5 demandes de particuliers pour un montant accordé de 1 798,94 €

Elle propose une participation à hauteur de 0.20 € par habitant soit 250,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le renouvellement de cette adhésion
DIT que les crédits sont ouverts au budget 2023

Mme la Maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Noël Fraisse

